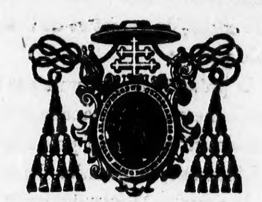
Par

A no

invit
trion
save
sacri
chan
sait s
a été
Repr
heur
lation

6 mai 1856

MANDEMENT.



CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON,

Par la Miséricorde de Dieu, et la Grace du Saint Siege Apostolique, Evêque de Tloa, Administrateur du Diocese de Quebec, etc., etc.

A nos Très-Chers Frères, le Clergé et les Fidèles du Diocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Il y a deux ans, Nos Très Chers Frères, notre vénérable Archevêque invitait les fidèles du diocèse à offrir leurs prières au Ciel, pour obtenir le triomphe des armées de l'Angleterre et de la France sur celle de la Russie. Vous savez que à la suite de nombreuses victoires, achetées, hélas, au prix d'immenses sacrifices, les armées alliées ont réussi à terrasser l'ennemi commun dans les champs de la Crimée, et l'ont forcé à demander la paix. Cette paix qui intéressait si vivement l'Europe, et à laquelle le Canada ne pouvait demeurer indifférent, a été définitivement conclue; la nouvelle officielle vient d'en être apportée au Représentant de Sa Majesté en cette province. Après avoir gémi sur les malheurs de la guerre cruelle qui a plongé tant de familles dans le deuil et la désolation, n'oublions pas que la reconnaissance nous fait un devoir de remercier le



Dieu des armées d'y avoir mis un terme, et d'avoir rendu à l'Europe cette heureuse paix, dont notre pays est aussi appelé à recueillir les fruits.

A ces causes, nous avons reglé et nous réglons ce qui suit :

1° Le mercredi, quatre Juin prochain, sera célébré comme jour d'actions de grâces dans tout le diocèse.

2° Il sera chanté, ce jour-là, dans toutes les églises paroissialles et conventuelles, une messe d'actions de grâces (celle indiquée dans le missel *pro gratiarum actione*), suivie du *Te Deum*, du verset et de l'oraison désignés au nouveau graduel, page 187*, seconde partie ;

3° Dans les lieux où la présente n'arriverait pas à temps, le *Te Deum* sera chanté, à l'issue de la grande-messe, le Dimanche qui suivra sa réception,

4° Notre présent mandement sera lu au prône de toutes les messes paroissiales et conventuelles, Dimanche, le premier Juin prochain, ou, s'il n'était pas rendu à cette époque, le premier Dimanche après sa réception ;

Donné à l'Archevéché de Québec, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt-six de mai mil huit cent cinquante-six.



† C. F., EVEQUE DE TLOA,

Administrateur,

Par Monseigneur,

EDMOND LANGEVIN, *Ptre.*

Secrétaire.

à l'Europe cette
s fruits.
it:
me jour d'actions

roissialles et con-
s le missel *pro gra-*
signés au nouveau

s, le *Te Deum* sera
sa réception,
les messes parois-
in, ou, s'il n'était
eption;
sceau du diocèse et
uit cent cinquante-

E DE TLOA,
Administrateur,

nseigneur,

ANGEVIN, *Ptre.*
Secrétaire.